

## **Avis adopté**

Séance plénière du 11 avril 2023

### *Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?*

#### **Déclaration du groupe Entreprises**

Baisse des volumes disponibles, augmentation des épisodes de sécheresses, risques de réductions des approvisionnements. Nul ne conteste que l'eau soit une ressource précieuse et qu'il convient de la préserver...

Le président de la République a présenté un plan eau qui tente de répondre à plusieurs freins et difficultés : c'est une bonne chose. Citons la réutilisation, la réduction des fuites ou encore le besoin d'une planification locale. Ce plan aura toutefois nécessairement un coût dont une grande partie reposera sur les collectivités, les entreprises, les citoyens. Il sera donc important de s'assurer de la pertinence de l'utilisation de ces fonds et l'existence de contreparties pour ceux qui s'engagent dans des actions volontaristes.

L'avis présenté ici rejoint d'ailleurs certains axes et mesures du gouvernement ; il pourra d'ailleurs utilement nourrir certains travaux annoncés telle la mise en place d'une mission parlementaire concernant la gouvernance locale de l'eau. Par ailleurs, le CESE sera saisi du sujet de la mise en place de la tarification progressive de l'eau, soulignons-le.

Sans revenir sur l'ensemble de l'avis, le groupe Entreprises souhaiterait souligner certains freins, qui complexifient les débats, que l'on ne peut minorer, et qui n'incitent pas aux changements nécessaires. Citons pour exemple les freins culturels qui n'aboutissent pas à une prise de conscience de la raréfaction de l'eau ; citons encore les freins techniques sur la réutilisation soumis à de fortes exigences sanitaires.

Par ailleurs, le groupe Entreprises souhaite souligner les nécessaires investissements à réaliser. Retravailler le modèle économique de la gestion de l'eau, encourager les investissements publics et privés est indispensable. Nous sommes dans une situation de sous-investissements. Pour adapter les services de l'eau et d'assainissement, il faudrait que l'Etat investisse au total 15 milliards. Dans les annonces faites par le Gouvernement, on est loin du compte. De même les entreprises n'ont pas attendu l'annonce de l'exécutif pour mettre en œuvre un plan de sobriété. Sur les dix dernières années, les industries ont diminué de 30 % leur consommation d'eau.

Les deux points qu'il faut traiter urgemment sont : Les fuites d'eau dans les canalisations qui représentent 20 % en moyenne des déperditions d'eau. Et l'utilisation des eaux usées sont sous-exploitées puisque le niveau de recyclage atteint tout juste 1 %.

Enfin, rien ne se fera sans le monde économique en particulier le monde agricole. Nombre de contributions auraient pu être mieux prises en compte dans le texte proposé. Le CESE doit rester sur la voie du consensus et prendre pleinement en compte ses trois piliers : l'économie, le social et l'environnemental.

**Le groupe Entreprises a voté favorablement cet avis.**